



## RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

**Le Décret 92-158 du 20/02/1992** traite des interventions réalisées par des entreprises extérieures, dans une entreprise utilisatrice. Formation obligatoire pour tout personnel d'une entreprise extérieure devant pénétrer sur un site d'une société membre du GIES.

## OBJECTIFS

- ◆ Informer le personnel sur les risques liés aux travaux sur les sites industriels et à la présence simultanée de plusieurs entreprises, sur l'environnement des installations, sur les mesures de prévention à appliquer.
- ◆ Informer le personnel des règles de base d'utilisation des échafaudages, en application de la R408 et de la réglementation de 2004.
- ◆ Sensibiliser au respect des consignes et procédures des sites, dont les accès, et à la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident.

## PROGRAMME:

### ◆ INTRODUCTION ET OBJECTIFS

- \* Historique du MMG / les formations
- \* Définition d'un accident de travail, d'une maladie professionnelle, d'un accident de trajet
- \* Accident / presque accident / situation dangereuse
- \* Statistiques de sécurité

### ◆ ACCES ET CIRCULATION SUR SITE GIES

- \* Conditions d'accès
- \* Engins et véhicules de chantier
- \* Matériels et produits
- \* Circulation sur site, signalisation, balisage
- \* Interdiction sur les chantiers

### ◆ AVANT DE COMMENCER LE TRAVAIL

- \* La co-activité, le Plan de Prévention
- \* Les différents documents pour travailler
  - Autorisations ou permis
  - Procédures
  - Habilitations
  - Rôles du GIES 1 et GIES 2
- \* Travaux interdits aux personnels temporaires
- \* Les risques liés au site EU: produits chimiques, incendie, explosion...
- \* Les équipements de protection collective et individuelle

### ◆ LES RISQUES LIES A L'EXECUTION DES TRAVAUX

- \* Travaux en hauteur, juxtaposés, à chaud, électriques, haute pression, de pompage, de fouille, d'ouverture d'équipement, sur tuyauterie, à proximité de voies d'eau et voies ferrées
- \* Utilisation d'échafaudage
- \* Accès et travaux en espaces confinés
- \* Manutention manuelle et mécanique
- \* Risques particuliers: rayonnements ionisants et non ionisants, poussières, fibres, rappel ATEX...

### ◆ ENVIRONNEMENT

- \* Rejets liquides / rejets solides
- \* Ordre et propreté, tri des déchets

### ◆ INCIDENT, ACCIDENT ET ALERTE

- \* Réaction en cas d'alerte ou d'accident
- \* Rôle et responsabilité: obligation de chacun
- \* Comportement responsable
- \* Respect des règles, procédures et permis

### ◆ CONCLUSION ET EXAMEN FINAL AVEC CORRECTION EN COMMUN

## METHODES - MOYENS PEDAGOGIQUES :

A travers de nombreux supports pédagogiques (projection d'un diaporama et de vidéos GIES, documents...), notre formateur, habilité GIES Niveau 1 et technicien expérimenté dans la formation pour adultes, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.

## PUBLIC CONCERNE :

Toute personne d'une entreprise extérieure intervenant sur site d'industries pétrochimiques, chimiques, métallurgiques, aéronautiques, logistiques, de stockage ou production d'énergie, pharmaceutiques, etc...

**DUREE DE LA FORMATION :** 1 jour (7 heures)

2 jours (14 heures) : traduction en langue étrangère

## PRE-REQUIS:

Maîtrise de la langue française (sinon nous contacter pour prévoir un traducteur)

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :** 14 personnes (maximum)

## EVALUATION - REMARQUES :

- ◆ Cette formation fait l'objet d'un contrôle de connaissances par QCM GIES, suivi d'une correction collective.
- ◆ En cas de réussite au QCM, une attestation de formation est remise à l'employeur, ainsi que la carte GIES.
- ◆ La validité est de 3 ans.

## MOYENS DE SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.